

REFORME DES RETRAITES



Un courrier commun est envoyé aujourd'hui par l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse réunies en intersyndicale au Président du Conseil Constitutionnel pour lui soumettre un argumentaire explicitant les raisons pour lesquelles elle considère que cette loi doit être déclarée contraire à la Constitution.



**ENGAGÉ-ES POUR DE
MEILLEURES RETRAITES**

Dans ce cadre intersyndical, la contribution de la FSU porte sur l'absence de sincérité du projet de loi, l'insincérité de son parcours législatif et l'atteinte au principe d'égalité contraires à la Constitution.

ON CONTINUE !



Mardi 28 Mars 2023
En grève,
en manifestation

Le gouvernement compte sur notre lassitude :
Maintenons la pression jusqu'à l'abandon de ce projet